

2021 -

Envoyé en préfecture le 22/04/2021

Reçu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le 23 AVR. 2021

ID : 084-218400562-20210416-2021\_03\_09-DE



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2021

DÉLIBÉRATION N° : 2021.03.09

**OBJET** : *DEMANDE DE SUBVENTION 2021 – EQUIPEMENT INFORMATIQUE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE*

**NOMENCLATURE** : 7 – Finances / 7.5 – Subventions / 7.5.1 – Demande de subvention

**Date de convocation** :  
9 avril 2021

**Membres en exercice** : 29

**Membres présents** : 25

**Représentés** : 04

**Non représentés** : 00

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de la présente  
délibération,



L'an deux mil vingt et un, le 16 Avril à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la Loi, en visioconférence, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

**Étaient présents** : Louis BISCARRAT – MAIRE – M. QUESTA / GA. FLEURY / G. CLEMENSON / G. PAQUIN / D. BRUNET / S. KLYZ / G. RATAJEZAK – Adjoints - JJ. VATON / M. HOFFMANN / MI. SANCHEZ / P. RELING / L. CLEMENSON / M. CLAUZEL / E. BRUN / S. ORIVELLE / M. HOFFART / C. MAFFRE / A. DEL BASSO / R. CASTEL / G. BUCHET / T. VERMEILLE / A. MICHELS / L. RUCHON / A. SCIACQUA-LERIDON – Conseillers municipaux.

**Excusés représentés** : O. ROYER par E. BRUN / E. MARRACHE par M. CLAUZEL / E. COUPET par M. QUESTA / R. VIARD par T. VERMEILLE.

**Secrétaire de séance** : Sébastien ORIVELLE

**Secrétaire de séance adjointe** : Magalie LEFER – Directrice Générale des Services ne participant pas aux débats

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Départemental pour l'équipement informatique de la Bibliothèque Municipalisée au 1<sup>er</sup> Janvier 2021.

Le Conseil Municipal,

**ENTENDU** l'exposé de M. Le Maire et le rapport présenté par Sandrine KLYZ, Adjointe déléguée aux Affaires Culturelles,

**CONSIDERANT** le besoin d'équiper la Bibliothèque municipale en matériel informatique en vue d'optimiser le logiciel professionnel, de sensibiliser le public au numérique et d'animer des ateliers numériques au sein de la bibliothèque,

**CONSIDERANT** l'intérêt pour la Ville à bénéficier de ces subventions,


**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n° 2019.03.01 en date du 9 avril 2019 approuvant le principe de la création de la bibliothèque municipale,

**VU** la délibération n°. 2020.06.08 du 23 décembre 2020, approuvant la Municipalisation de la bibliothèque municipale à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2021.

**VU** le caractère subventionnable des dépenses pour l'informatique et le multimédia des bibliothèques municipales,

VU le devis ci-annexé,

 2021 -

Envoyé en préfecture le 22/04/2021  
Reçu en préfecture le 22/04/2021  
Affiché le **23 AVR. 2021**  
ID : 084-218400562-20210416-2021\_03\_09-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 AVRIL 2021

N° : 2021.03.09

VU le Budget Principal 2021,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1° - **DECIDE** l'acquisition de matériel informatique permettant l'utilisation optimale du logiciel SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèque) professionnel et la consultation du catalogue par le public (3 ordinateurs fixes), de matériel informatique à destination du public pour la sensibilisation au numérique effectuée par le conseiller numérique (4 ordinateurs portables et 1 borne wifi), de 6 tablettes numériques et d'une borne wifi pour l'animation d'ateliers numériques réalisés par les bibliothécaires au sein de la bibliothèque.

2° - **SOLLICITE** une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles dans le cadre du concours particulier de la dotation générale de décentralisation et une subvention auprès du Département de Vaucluse pour la réinformatisation de la bibliothèque municipale et l'équipement de sensibilisation au numérique.

3° - **APPROUVE** le plan de financement comme suit :

Dépenses	3 Postes informatiques, un projecteur	2 157.00 € HT
	4 Ordinateurs portables	2 024.00 € HT
	2 Bornes wifi	430.00 € HT
	6 Tablettes	3 084.00 € HT
	1 projecteur	610.00 € HT
	Total HT	8 305.00 € HT
Recettes	D.R.A.C 70 % du coût HT	5 813.50 € HT
	Département de Vaucluse 10% du coût HT	830.50 € HT
	Part Communale HT	1 661.00 € HT
	Total HT	8 305.00 € HT

4° - **DECLARE** que les dépenses et recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,  
Ont signé les membres présents,  
Pour extrait conforme le 22 avril 2021,

  
Le Maire,  
Louis BISCARRAT

NOTIFICATION : le 23/04/2021 à :

- Bibliothèque  
→ DRAC  
→ Département Vaucluse  
- COMPTA